

## Atelier du 22 novembre 2018 sur les retraites

### Restitution des citoyens – Echanges avec Thierry Michels

#### ➔ Retour sur la *Loi pour choisir son avenir professionnel*

En vigueur depuis le 5 septembre 2018

##### *Sur la formation professionnelle*



- Conversion du Compte Professionnel de Formation en euros
- Les organismes de formation seront soumis à une certification obligatoire

##### *Sur l'apprentissage*



- Ces contrats bénéficient d'un nouveau cadre
- Les entreprises obtiennent une aide unique et automatique
- Améliorer l'orientation des jeunes

##### *Sur l'assurance chômage*



- Les démissionnaires et indépendants en bénéficient désormais
- L'offre raisonnable d'emploi a vu ses critères redéfinis

Pour une RETRAITE ( plus simple,  
plus juste, pour tous



## ➔ Présentation de la future réforme

### Un même système pour tous

- **Aujourd'hui**, 42 systèmes de retraites. Moyenne de 3,1 systèmes par personne.
- *Le système est complexe, et imprévisible.*
- **Demain**, système universel. **Un** compte, **un** interlocuteur, **une** pension.

### Un système plus équitable

- **Aujourd'hui**, différence de traitement selon le statut, pour la maternité, pour les trimestres.
- *Principes divers, règles parfois contradictoires, régimes fondés sur une logique de postes.*
- **Demain**, système commun. Règles **convergentes**. Mise en phase avec les **réalités** du travail.

### Un système plus solidaire

- **Aujourd'hui**, information partielle, hétérogénéité, réaction faible aux accidents de la vie.
- *Manque de renseignements, de prise en compte des aléas et des freins à la cotisation.*
- **Demain**, système qui accompagne. Compenser les **accidents** et les **interruptions**.

### Une transformation progressive

- **Aujourd'hui**, 4 réformes depuis 10 ans, règles instables, lisibilité floue.
- *Difficulté de se projeter, peu de confiance pour muter sa carrière, perte de fiabilité.*
- **Demain**, système réactif. Solide financièrement, objectif de **long terme**. **Réelle** réforme.

## ➔ Interventions des citoyens

- **Points positifs ?** Égalité, justice, solidarité entre différentes professions. Simplification claire du régime. Un système universel en cohérence avec la situation économique, qui compense les disparités. Consensus sur les principes généraux. Consultation et échanges salutaires !
- **Points de vigilance ?** Comment le système basculera-t-il des trimestres aux points : que faire pour les droits acquis ?  
Militaires exemptés du nouveau système ? Pénibilité ?  
Proches aidants, comment rattraper ces trimestres perdus ? Harmoniser les règles de départ à la retraite pour les fonctionnaires, permettre de travailler plus longtemps ? Sur les expatriés, autres régimes de retraite, comment les gérer ?  
Problème des modes de rémunération inégaux (entre la fonction publique et les indépendants, les commerçants), quid des primes dans la fonction publique, qui composent jusqu'à 60% de certaines rémunérations ?  
Rémunération des retraités en cours ? Quid du maintien de certaines spécificités ? Quid des heures supplémentaires ?  
Migrants économiques, comment rendre la France plus attractive ? Comment arriver à l'équilibre alors que rapport actifs/retraités se déséquilibre ? Comment sera garanti le principe de 1€ cotisé à même valeur pour tous alors qu'il y a des systèmes de solidarité, et des modes de rémunération différents ?  
Équité femmes-hommes ? Entre équité et uniformisation : danger du nivellement par le bas ? Or tout n'est pas déjà décidé à l'avance : vraie marge de manœuvre ? Pensions de réversion ?
- **Propositions ?** D'une majoration individualisée ? Comment accumuler des points pour les personnes sans emploi ? Associer le système de 1€ à un système d'heures travaillées ? Même retraite pour tous ? Un système mixte capitalisation/répartition, liberté d'âge de départ, ou pas d'âge de départ ?

## ➔ Réponses de M. Thierry Michels

- Maintenir la démarche pédagogique, retenir que les principes sont satisfaisants, ce n'est pas de la démagogie, ils sont issus d'une réelle concertation. Nécessité de la durée, une transition aussi importante ne peut que se faire progressivement, cela demande du temps.
- Comment intégrer les primes au calcul de la retraite, à la cotisation ? Les régimes actuels resteront un temps : accompagnement. Pour les militaires, vocation à rentrer dans le système universel, mais maintenir tout de même certaines spécificités, comme pour la pénibilité ou le handicap ! Nous devons en tenir compte !
- Contrat entre les générations, on maintient une base intergénérationnelle. Mais, si de nouvelles spécificités apparaissent, le Parlement s'en saisira !
- Sur les expatriés, les travailleurs frontaliers, sujet réel. Je m'en saisirai, notamment dans le cadre des futurs ateliers. Sur les pensions de réversion, discuter si droit patrimonial ou relève de la solidarité ? Au sujet des concertations : exemple pourquoi s'être remarié, parfois on perd droit à une pension de réversion parce qu'on s'est remarié ! Rester dans le patrimonial ?
- En tant que membre de la Commission des Affaires sociales, j'ai une marge de manœuvre ! Ces remontrances serviront mon travail législatif.

## ➔ Questions/réponses diverses

- *Régimes spéciaux du public, fonction publique, RATP, SNCF ?* : Ne seront pas maintenus, convergence dans le régime général. Même pour la SNCF.
- *1€ cotisé = même droits, scandaleux ! En effet situations pénibles/situations privilégiées, on ne touche pas la retraite pendant aussi longtemps !* : Sur les conditions de travail, la prévention de ces conditions ne peut pas se faire dans le cadre de la retraite !
- *20 000€ par mois, 2000€ par mois, quel cas pour 1€ cotisé = même droits ?* : Idem qu'aujourd'hui avec les trimestres ! Plus on cotise, plus on a de pension, le but est qu'à revenu égal, on ait droit à une pension égale. Il y aura toujours un minimum, des mécanismes de compensation solidaires (handicap, chômage...) C'est le travail qui conditionne le niveau de retraites ! Cela reste notre philosophie !
- *Possibilité de travailler aussi longtemps qu'on le souhaite ?* : Pas de réponse aujourd'hui.
- *D'abord Parlement puis partenaires sociaux ?* : Actuellement on examine thème par thème, notamment sur la transition du régime existant au nouveau régime universel, quel système d'information ? Consensus sur les principes, donc aller dans le détail désormais.
- *Minimum de retraite ?* : Aucun changement par rapport à aujourd'hui. Il y aura toujours un minimum de pension issu de la solidarité. On a déjà augmenté le minimum vieillesse ! Continuer ? 4x plus de jeunes pauvres que de personnes âgées pauvres, qui sont généralement 2x moins pauvres que la population générale. Il y a eu un grand effort de générosité, qui a permis aujourd'hui ce faible taux de pauvreté dans la retraite !
- *Redoutez-vous qu'en étalant dans le temps elle soit remise en cause, cette réforme ?* : Non. IL y a un profond attachement, et nous irons dans la profondeur ! Y revenir sera très compliqué. Et aller trop vite n'est pas une solution, le système est très complexe.

***Rendez-vous en début d'année 2019  
pour un prochain atelier !***